



**Groupe des élus de gauche
et républicains**

6^{ème} ASSISES DEPARTEMENTALES POUR L'ALTERNANCE : LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

- vendredi 16 novembre 2007 -

André LANGEVIN : Je suis très heureux en temps que Maire d'Arnage de vous accueillir dans cette salle. Notre groupe a, depuis 2 ans maintenant, organisé ces assises pour nous permettre de vous consulter, de vous écouter. Ces 6^{ème} assises ont pour thème la lutte contre l'exclusion. Vaste sujet qui englobe beaucoup de choses et lorsque je vois la diversité des personnes présentes ce soir je pense que c'est un thème capital pour notre réflexion au sein du groupe.

Christophe COUNIL : Nous avons déjà organisé 5 réunions de ce type avec pour thème la décentralisation, l'insertion, l'enfance, les collèges et les déchets et nous consacrons la 6^{ème} édition de ce soir à la lutte contre l'exclusion. Nous les avons appelées assises car notre but est de toucher des responsables d'association, des élus, des personnes qui sont en prise direct avec le sujet afin de pouvoir débattre.

L'alternance, pourquoi ? Simplement parce que le 9 et le 16 mars prochain, auront lieu des élections cantonales au cours desquelles 21 cantons seront renouvelables et nous pouvons très bien imaginer le cas de figure où la gauche devient majoritaire au sein du département.

C'est sur cet objectif que nous travaillons. Nous travaillons activement à ce projet d'une part en travaillant chacun sur nos cantons mais aussi lors d'un travail de concertation, de discussion, de préparation d'un projet alternatif à la politique actuellement menée par la majorité de droite au Conseil général.

Vous ne m'entendez pas vous dire ce soir que tout ce que fait la droite est mal, c'est pas le lieu et ce n'est pas le débat. La question est plutôt comment, nous, demain, élus de gauche, arrivant aux responsabilités au Conseil général, une grosse collectivité (1800 agents et un budget conséquent), que faisons-nous demain à la tête de cette collectivité ?

Quelles actions souhaitons-nous mener ? Dans quels domaines ?

Pourquoi le thème de la lutte contre l'exclusion ? Selon nous, c'est l'un des sujets majeurs de notre société actuelle. Il est bon de rappeler un certain nombre de chiffres par rapport à l'exclusion. Par exemple, en Sarthe, nous avons atteint l'an dernier le seuil des 8 000 allocataires du RMI. C'est un chiffre conséquent. Depuis la création du Revenu Minimum d'Insertion dans la Sarthe, jamais un niveau aussi élevé n'avait été atteint. Il a depuis, légèrement décliné mais cela reste une situation très préoccupante que nous vivons au jour le jour dans nos cantons respectifs.

L'exclusion est un terme générique, général, qui peut concerner plusieurs sujets. D'abord c'est l'exclusion du monde du travail pour un certain nombre de personnes. Le chômage est une réalité durement vécue et qui s'impose à eux. Dans ce domaine, même si on annonce une baisse du chômage, je suis particulièrement frappé de voir dans mes permanences le nombre de personnes qui viennent pour des questions d'emploi. C'est un nombre de personnes en constante augmentation. Je pourrais me dire que si un grand nombre de personnes viennent me voir c'est que je suis plutôt efficace mais je peux vous dire que malheureusement sur ce point-là je suis inefficace car l'emploi je n'en ai pas dans mes poches. L'exclusion on l'a retrouvée aussi avec les allocataires du RMI.

L'exclusion du logement même si on n'en parle pas forcément beaucoup dans notre département. On n'a pas vu des tentes rouges s'installer sur les bords de la Sarthe cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème. Il y a aussi l'exclusion des activités de loisirs et de la culture.

L'exclusion peut toucher aussi une partie du territoire, les zones rurales en difficulté ou des quartiers en difficulté. Il faut voir l'exclusion dans son sens large.

Face à cela, il y a le Conseil général. Il a vu ses compétences fortement consolidées ces dernières années par toute une série de mesures et aujourd'hui la solidarité est, comme le dit Claudy LE BRETON, le Président de l'Assemblée des Départements de France, est devenu le cœur de métier du Conseil général. En face de chaque exclusion il y a une réponse qui peut être apportée par le département. Exclusion de l'emploi, sur cette question le Conseil général a une action à mener d'une part en matière de développement économique, d'attractivité du territoire, mais aussi de soutien aux acteurs qui travaillent dans le domaine du retour à l'emploi. On peut parler des associations. Par exemple, à Arnage, on peut parler de l'association DEPAR. On peut parler des maisons de l'emploi, des missions locales.

Il y a aussi les personnes au RMI qu'il faut remettre petit à petit dans la vie active par les chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion, les ateliers. Ces actions sont financées par le Conseil général et désormais le Conseil général finance le RMI. On a parlé d'exclusion au niveau du logement là aussi c'est une question sur laquelle le Conseil général est en première ligne car c'est lui qui est responsable à la fois des aides au logement pour l'ensemble du département en dehors du territoire de Le Mans Métropole et c'est lui qui est aussi responsable du Fond de Solidarité Logement. En face de chaque problème lié à l'exclusion on a une politique départementale.

Ce soir, on ne vient pas avec des solutions on vient juste pour débattre pour que vous puissiez nous faire remonter vos difficultés. A partir de cet échange nous construirons un projet alternatif en fonction des conditions économiques du Conseil général. Nous ne pouvons pas promettre la lune car aujourd'hui le Conseil général est dans une situation difficile. Mais, dans le même temps, il y a un certain nombre de politiques qui peuvent être réorientées, réaménagées, des crédits qui peuvent être redistribués autrement. Voilà un mois, nous avons tenu à Mulsanne la même réunion sur le thème des collèges. Dans la salle, il y avait des principaux de collège, des parents d'élèves, des enseignants et ce qui est très intéressant c'est que le débat a été très nourri, très riche et la conclusion est finalement le projet que l'on présentera aux sarthois en matière d'éducation.

Jacqueline PEDOYA : Je suis très satisfaite de cette réunion car le thème est essentiel. C'est un débat qui concerne tous les élus. Les acteurs, que vous êtes, sont pour nous indispensables dans cette lutte contre l'exclusion. La solution n'appartient pas seulement aux élus, c'est un travail en commun que nous avons à mener.

Il y a un point essentiel pour moi dans la lutte contre l'exclusion, c'est le rapport à la santé. J'ai organisé en début d'année avec la nouvelle déléguée au Droit des femmes, une réunion à laquelle j'avais convié sur mon canton quantité de femmes d'associations différentes. Ce point avait été soulevé de manière extrêmement forte lors de cette réunion. Les femmes sont particulièrement touchées. On ne peut pas parler de longévité de la vie de la même façon pour les gens qui ont l'accès aux soins et ceux qui ne l'ont pas. Je suis parfois frappée dans mes permanences d'avoir en face de moi des personnes dont je vois tout à coup la date de naissance. Cette date de naissance ne correspond pas à leur visage et en discutant avec elles on se rend compte qu'il n'y a plus aucun suivi médical depuis déjà longtemps.

Nelly HEUZÉ : Nous, élus, nous sommes sur le terrain, confrontés de plus en plus à une réalité sociale inquiétante. Je dirais même que nous avons l'impression d'exercer le métier de travailleur social. Il faudrait que nous ayons une formation pour cela. Nous gérons cette détresse sociale dans nos permanences où nous avons des demandes sur l'emploi, le logement, les violences faites aux femmes, les problèmes de divorce...

La Sarthe est peut-être un des départements les moins touchés par rapport à la moyenne nationale sur le plan de la pauvreté et de l'exclusion. Cela rassure toujours la majorité départementale, mais lorsque l'on voit qu'un ménage sur 10 en Sarthe est sous le seuil de pauvreté, j'estime que c'est particulièrement alarmant. Je constate que les zones concernées sont surtout la ville. C'est le centre ville du Mans qui est le plus touché par l'exclusion.

En Sarthe, les personnes âgées sont plus en difficulté que les autres. Il y a 3200 personnes de + de 60 ans qui ont une allocation supplémentaire au fond de l'IS.

S'ajoute à cela un phénomène national qu'est la pauvreté des salariés qui ont un revenu très faible. Ce sont des personnes qui travaillent mais qui ont des revenus faibles et aucune aide.

Il y a trois domaines que j'aimerais que l'on développe dans le projet :

- la lutte contre les violences faites aux femmes
- profil du travailleur de terrain face à ces jeunes en difficultés qui ont des troubles psychiques et qui sont à la rue. Les SDF ont changé de profil et face à cela le travailleur social est démuné.
- Création de petits établissements, style maison de santé, comme il était prévu dans le pacte présidentiel où l'on peut venir en urgence pour se soigner ou pour faire un examen de santé, un examen dentaire, un examen gynécologique.

Responsable d'association : Vous avez raison, il me semble que ce sont les femmes qui sont principalement exclues car elles ont des salaires moins importants, des retraites moins importantes. On retrouve de plus en plus de femmes à la rue avec des enfants. Dans le domaine de la santé, il y a fort à faire en plus les femmes subissent des violences et tout cela rejaillit sur les enfants. Les réformes actuelles du gouvernement qui concernent les retraites

vont pénaliser encore plus les femmes car les femmes qui se seront arrêtées de travailler pour élever leurs enfants n'auront pas de retraite même si elles ont un métier. Il y a des femmes qui se retrouvent avec des retraites ridicules alors qu'elles ont des professions. Il y a fort à faire et nous comptons sur vous.

Responsable d'association d'insertion : Je souhaiterais revenir sur le problème de la mobilité. Lorsque l'on est sur un territoire rural, le gros problème est le déplacement. On se rend compte qu'il y a beaucoup de personnes qui refusent des emplois car elles n'ont pas la possibilité de se rendre à ces emplois ou aux entretiens d'embauche. On met en place des locations de mobylette ou des choses de ce type-là mais l'autre problème c'est la transversalité. Dans le sud Sarthe, le Mans, la Flèche et Château du Loir sont bien desservis mais il y a un problème pour les déplacements transversaux. Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer n'ont pas accès à la santé ni à la culture. Ils vivent en vase clos. Il faut trouver un outil pour les faire aller vers l'extérieur.

Militant associatif : Il y a des problèmes au niveau du logement. Une personne peut trouver un logement et bénéficier d'allocation mais elle peut payer les $\frac{3}{4}$ de son salaire pour ce logement parfois insalubre (400 € pour – de 9m²). Il faudrait être plus sévère envers les loueurs de chambres de bonne (logement de – de 9m²). La plupart des personnes qui vivent dans des chambres de bonne n'osent pas se plaindre et n'osent pas dénoncer les propriétaires. En Sarthe nous avons ce problème, j'ai un ami qui payait 300 € pour 5m². Les personnes qui vivent cela pensent qu'elles ne seront pas écoutées et n'osent pas se plaindre.

Responsable d'association d'insertion : Nous avons deux chantiers d'insertion un sur l'environnement et un pour les femmes. La mobilité est un problème très important même quand il faut se déplacer à l'intérieur du canton. Chez les femmes, il y a en a une sur dix qui a un moyen de locomotion. Elles ne peuvent pas sortir de Château du Loir pour trouver du travail. Récemment, nous avons été confrontés à un problème de financement puisque le Conseil général finance lorsqu'il s'agit de Rmistes mais la plupart de ceux qui ont besoin de se déplacer pour trouver du travail, ce sont des jeunes. Même si ce n'est pas de la compétence du Conseil général, il y a un besoin important. Il faudrait voir si on ne peut pas trouver des fonds européens.

Concernant les problèmes de santé, on peut confirmer ce qui a été dit tout à l'heure. La solution peut être la maison de soins. La région travaille sur ce sujet actuellement. Mais je ne sais pas comment cela se coordonne avec le département. Sur les chantiers, on rencontre des hommes et des femmes qui ont des problèmes de santé et des problèmes d'addiction.

Concernant le financement de nos chantiers, nous ne rencontrons pas de fortes difficultés de financement par contre nous sommes toujours interrogatifs, pas par rapport au département mais par rapport à l'Etat. Nous avons déjà eu des réductions de la part de l'Etat sur la prise en charge de Rmistes est-ce que cela va s'accroître ? Nous sommes sur le qui vive.

Nous avons des problèmes avec les services de l'Etat et en particulier l'ANPE où on rencontre pas mal de difficultés. Quand il s'agit de Rmistes, l'ANPE n'est pas intéressée par leur devenir. Nous avons des difficultés à travailler ensemble.

Par ailleurs, sur le rôle du Conseil général au niveau du financement de nos investissements, il faut continuer à soutenir les chantiers d'insertion car malheureusement des Rmistes il y en a toujours. A Château du Loir, nous souffrons de l'éloignement car dès qu'il faut faire des formations (nous les payons), on assure aux Rmistes qui vont en formation au Mans tous les frais de transport et d'hébergement. C'est un effort important que nous sommes amenés à faire car ni la région ni l'état ne prend cela en charge.

Militante associatif : Lorsque l'on parle de l'exclusion, il ne faut pas oublier le rapport à la justice. J'aimerais savoir quelle est votre position vis-à-vis de la carte judiciaire touchant les tribunaux de proximité qui sont vraiment les tribunaux auprès desquels se trouvent les publics en exclusion. J'ai travaillé avec eux et ce travail de proximité est vraiment très important. Ce qui se passe aujourd'hui est très grave.

Christophe COUNIL : Outre le fait que la réforme de la carte judiciaire se fasse sans aucune concertation, de façon brutale et au bulldozer comme le titrait Ouest France. Il y a même des propositions qui vont plus loin avec la proposition qui émane de la Sarthe, de Roland du Luart, qui propose de créer un ticket modérateur, une sorte de franchise pour les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle cela n'a pas été fait pour permettre aux plus pauvres d'avoir accès à la justice. Par contre, cela désengorgera les tribunaux. C'est une façon de régler le problème au détriment des plus démunis.

Une élue du canton de la Flèche : En temps qu'élue, je retrouve bien toutes les difficultés que vous avez évoquées. J'aurais souhaité mettre l'accent sur l'aspect préventif. On a tout mis en place des projets, construit des choses. Lorsque l'on construit un projet qu'est ce qui fait que toutes les réponses qui ont été données avant on les retrouve dans les mêmes difficultés voir plus. Concernant les permanences d'élus, ce qui m'interpelle, c'est de me

dire que l'on arrive toujours à devoir solutionner en urgence des problématiques qui sont plus ou moins connues depuis un certain temps et qui n'ont jamais de solutions ou pour lesquelles on n'a pas trouvé les bons éléments de réponse. Ce sont des personnes qui sont isolées parmi toutes ces réponses. Il faudrait créer quelque chose pour que ces personnes soient en capacité d'avoir une porte où ils pourront toujours frapper. Notamment pour les enfants qui sont en situation de maltraitance où il y a des éléments qui sont connus du voisinage, des assistants sociaux, des élus, mais ils ne font pas le lien.

Jacqueline PEDOYA : Il ne faut pas oublier les personnes âgées. En temps qu'élue on apprend sur le terrain. Sur mon canton, le Mans Ville Est, qui inclut les Sablons, il est évident que les problèmes sociaux sont présents mais c'est un canton dans lequel il existe une vraie solidarité. Sur les territoires où les gens sont exclus, il existe une vraie solidarité. Pour les personnes âgées, j'ai l'impression qu'il y a une sorte de crescendo, elles sont de plus en plus dans la précarité de plus en plus isolées.

Militant associatif : L'Etat ne va plus financer les contrats d'avenir, on apprend aussi que les contrats de 20 heures ne vont plus être financés. Depuis 2000, le pain augmente de 16 %, les fruits augmentent de plus de 31 %, les carburants de 64 %, je trouve cela très inquiétant. De plus, il y aura les 50 € de la franchise médicale. L'an prochain, nous aurons plus de Rmistes. Que faire ? Il faut se battre dans les entreprises, dans les quartiers, avec les organisations syndicales. Il faudrait un suivi des personnes licenciées. Un document des restos du cœur vient d'être distribué, les chiffres sont impressionnants par contre on offre 15 milliards de cadeaux fiscaux au patronat.

Représentant d'une association de chômeurs : Je souhaiterais aborder 3 points :

- 1) la question des transports qui vient d'être évoquée. On pourrait souhaiter que les demandeurs d'emploi soient logés à la même enseigne concernant l'aide aux transports. En ce moment il y a disparité entre les chômeurs de l'agglomération mancelle et ceux du reste du département. Ceux hors agglomération ne bénéficient pas en venant au Mans des réductions de la SETRAM. Ce problème est posé depuis très longtemps et cela n'a pas avancé. Il faudrait une concertation entre le département et l'agglomération mancelle.
- 2) Concernant les mères de famille seule avec des enfants en bas âge. Elles ont un gros frein à leur entrée dans l'emploi, il serait important en concertation avec la Mairie car le Conseil général ne peut pas tout faire, d'avancer dans le domaine de la garde d'enfant soit par des crèches, soit par des aides....
- 3) Concernant le fonctionnement des associations avec le Conseil général, au niveau de l'ASTRE on est gâté par le Conseil général mais il faudrait revoir les modalités. On comprend que lorsqu'il s'agit de l'argent public, le financeur exerce un droit de contrôle mais il faudrait réfléchir sur le fonctionnement de son contrôle. Nous craignons une augmentation de la bureaucratie. Par exemple, un Rmiste qui se présenterait de lui-même à l'ASTRE devrait se retourner vers son référent pour avoir une espèce d'ordre de mission pour aller à l'ASTRE. Nous sommes en discussion avec le Conseil général à ce sujet et les choses ne sont pas bloquées. Il faut éviter les dérives de ce type. On peut s'interroger sur les modes de financement dans la mesure où très souvent il s'agit du nombre. Le financement est appuyé sur le nombre d'usagers de l'association, il faudrait envisager une aide plus globale sur les frais de fonctionnement de l'association

A propos du Plan Départemental d'Insertion, la présentation a lieu tous les ans. Nous ne recevons les gros documents que quelques jours seulement avant. Nous sommes souvent les seuls à l'ASTRE à nous abstenir pour l'approbation de ce document. Il serait bien que les autres associations nous suivent. Il faut remettre aussi un peu de fonctionnement démocratique. On a souvent l'impression que tout est figé d'avance.

Christophe COUNIL : C'est pareil pour nous, cette année, cela a été voté en février et nous avons dû recevoir le dossier une semaine avant. Le pire c'est l'année d'avant où nous avons voté le PDI pour l'année à la session d'octobre alors qu'il ne restait plus que 3 mois.

Représentant d'une association de chômeurs : Concernant le financement des associations qui luttent contre l'exclusion notamment pour l'emploi, vis-à-vis du Conseil général qui n'aide que dans le cadre des Rmistes. Tous les jours, nous avons affaire à un certain nombre de personnes qui ne sont pas forcément au RMI ou qui y ont été et qui n'y sont plus. Avec ce système, cette année, DEPAR a touché 0 € du Conseil général. Il y a d'autres moyens d'aider nos associations sinon il faut monter des dossiers très très compliqués. Il serait bien d'étendre l'aide à l'ensemble du monde précaire et pas seulement aux Rmistes

Responsable d'une association d'insertion : Je souhaiterais revenir sur le PDI, nous ne le connaissons pas et nous le découvrons une fois voté et comme nous nous ne participons pas, nous n'avons même pas d'information, on ne nous demande pas notre avis, nous apprenons 6 mois plus tard qu'il y a eu un PDI de voté.

Je souhaite revenir aussi sur le problème des financements. Aujourd'hui, que ce soit pour les chantiers d'insertion ou pour d'autres actions, on ne finance que les Rmistes alors que nous savons bien qu'il y a d'autres publics en

difficultés qui pourraient avoir accès aux chantiers malheureusement les associations qui portent les chantiers ne les prendront pas car elles ne seront pas financées. On fait une exclusion à l'intérieur de l'exclusion. Le problème de la mobilité, en Sarthe, aujourd'hui, est important car le Conseil général va aider les bénéficiaires du RMI et les autres personnes n'auront rien.

Par rapport, au problème des personnes âgées, on constate que de plus en plus elles restent chez elles. L'APA a été une bonne chose, en dehors de cela, les associations d'aide à domicile se trouvent en concurrence avec des entreprises et à mon avis le service rendu commence à s'en ressentir. A la Flèche nous avons une association d'aide à domicile. Nous avons fait l'effort d'embaucher des personnes demandeur d'emploi que nous avons formées pour intervenir chez les personnes âgées et on s'est aperçu que pour faire vivre l'association cela est de plus en plus dur. Les entreprises de droit privé qui arrivent n'ont pas du tout la déontologie que nous pouvons avoir, ils embauchent des personnes à la tâche d'où notre difficulté de maintenir les salaires que nous avons mis en place.

Représentant d'un centre social : Je rejoins ce qui a été dit sur l'isolement, les femmes...

Toutes ces situations de précarité génèrent de la violence. Les gens subissent de la violence et cela génère chez eux de la violence. On se trouve dans une spirale inquiétante, les enfants ne peuvent pas être autrement que violents car ils sentent aussi que leurs parents sont injustement atteints. La profession de travailleuse familiale a complètement disparu. Il faudrait la remettre au goût du jour. Je pense qu'il y a des jeunes femmes à qui il faut redonner confiance en elles, à qui il faut donner quelques recettes pour faire leur menu de manière plus économique. Il y a des recettes toutes simples qui font qu'elles pourraient économiser quelques euros et pouvoir améliorer leur quotidien. Ce serait de la prévention dans la dépression.

Christophe COUNIL : Au niveau du Conseil général, il existe des conseillères sociales et familiales dans les circonscriptions qui sont calquées sur les Pays mais leur nombre est tellement infime qu'une très petite partie de la population peut bénéficier de leur conseil.

Représentant d'un centre social : Je ne vais pas vous raconter l'histoire des Gens du Voyage qui sont exclus plus ou moins. Mais leur principale exclusion se trouve dans leur statut administratif actuel et là je ne pense pas que le Conseil général puisse agir. Là, je m'adresse plus à notre député. Il faut faire évoluer ce statut ou même qu'il soit aboli car ce sont des gens comme vous et moi. Par contre, je peux faire un reproche au Conseil général, dans notre association nous n'avons à faire qu'à des techniciens c'est-à-dire qu'il n'a aucun élu responsable des Gens du voyage au Conseil général. Nous avons bien Madame PAVY qui s'occupe des affaires sociales sauf que nous sommes subventionnés par le service RMI qui est le service de l'emploi et l'élu référent est Monsieur de Nicolay et ils se renvoient la balle tous les 2 si bien que nous n'avons personne. Nous souhaiterions avoir un conseiller général qui soit présent à notre Conseil d'Administration.

Christophe COUNIL : Lors de la création du centre social, nous avons fait cette demande.

Centre social des Gens du Voyage : Il participe bien aux conseils d'administration des centres sociaux ruraux. Par rapport au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) qui ne concerne que 4 villes (Arnage, Allonnes, Coulaines, le Mans). Dans ce contrat qui est signé entre l'Etat, les villes et Conseil général. Le Conseil général, à un moment, n'était pas d'accord avec les options faites par l'Etat. Lorsque l'on présente des actions qui sont retenues par l'Etat, elles ne sont pas automatiquement retenues par le Conseil général alors que c'est un contrat à 3. On ne comprend pas pourquoi le Conseil général ne suit pas l'avis de l'Etat.

A propos des aires d'accueil des Gens du Voyage, elles sont disséminées dans la campagne pour beaucoup et le plus souvent assez loin des centres bourgs et donc assez loin des écoles ce qui pose problème. Pour les familles Gens du Voyage qui n'ont pas de moyens de transports cela pose des difficultés. Les transports scolaires pour les collégiens ne pourraient-ils pas prendre en charge les enfants des Gens du Voyage ?

Militant associatif : Dans l'invitation, vous avez indiqué qu'il y a 8 000 Rmistes dans la Sarthe. C'est un chiffre important. Face à ce chiffre est-ce que l'on y voit un peu plus clair car à une époque on essayait de distinguer les personnes qui se débrouillent toutes seules à trouver du travail, qui n'ont pas besoin de notre aide. Il y a à peu près un tiers qu'il faut aider d'où l'importance des chantiers d'insertion. D'où ma question est-ce que les crédits d'insertion sont tous utilisés aujourd'hui ? Faut-il les augmenter et qu'avez-vous l'intention de faire dans ce domaine ? Et la troisième part, le dernier tiers c'est ce que l'on appelle des « handicapés sociaux » qui pratiquement n'auront pas de chance de pouvoir rentrer dans un circuit de travail et pour ceux là, il faut qu'il y ait quand même des ressources (là la politique nationale est en cause). Je reste persuadé qu'un effort devait être fait pour l'insertion directement dans les entreprises. On a fait une loi pour l'embauche des handicapés physiques dans les entreprises, il faudrait faire une loi pour les handicapés sociaux.

Christophe COUNIL : Cela me permet de rebondir sur quelques propositions en matière d'insertion. On voit actuellement un certain nombre de Conseils généraux principalement des conseils généraux de gauche avoir répondu favorablement à la proposition d'expérimentation du RSA (Revenu de Solidarité Active) qui est un revenu qui lorsque la personne trouve quelques heures de travail ou un tiers temps, elle ne perdra plus forcément les quelques droits sociaux auxquels elle a droit. Souvent je vois des gens dans mes permanences à qui je trouve des heures de travail à droite à gauche et après la personne perd des aides ou voit en diminuer d'autres et au bout du compte la personne travaille et essaie de s'en sortir et elle gagne moins d'argent qu'en restant chez elle. Si nous arrivons au pouvoir nous essaierons d'expérimenter le RSA comme le fait la Loire Atlantique, la Seine Saint Denis...

Nous allons proposer de mettre en place un service téléphonique d'accueil et d'écoute pour pouvoir orienter les gens mais aussi les recontacter une semaine après pour savoir si elles ont du nouveau.

Nelly HEUZÉ : J'ai noté qu'il y avait souvent un problème d'organisation, il y a beaucoup de dispositifs, beaucoup d'outils. Je crois que l'on aura à simplifier les dispositifs et simplifier les aides.

Le département emploie beaucoup de travailleurs sociaux. Ils ont un métier difficile et ils sont de plus en plus surchargés. Il y a sûrement des moyens efficaces de formation, il y a moyen d'alléger leur tâches. Il ne s'agit pas toujours d'un problème financier. Il faut mettre l'accent sur la prévention car il est plus facile de traiter les problèmes en amont. Dans l'urgence, on gaspille de l'énergie, du temps et de l'argent.

Militant associatif : Concernant les contrats d'avenir, il faut savoir que c'est sur 24 mois, ni plus ni moins après les 24 mois ils n'ont plus d'autres solutions, ils retournent à l'ANPE. Il faut avouer que l'ANPE ne fait pas du tout son travail. On se retourne vers les élus mais les élus ne sont pas là pour jouer le rôle de l'ANPE. Puis on a créé la maison de l'emploi et la maison de l'emploi on nous renvoie encore vers un autre interlocuteur si bien que l'on ne sait plus à qui s'adresser.

Militant associatif : C'est la même chose pour la maison des handicapés. C'est une grosse structure qui coûte cher, il y a beaucoup de personnes mais les gens sont incapables de les joindre. Il n'y a personne pour accueillir les gens au téléphone.

Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe : Justement à propos de la maison des handicapés, je viens de saisir le Président du Conseil général car régulièrement nous sommes alertés par les personnes et les associations sur les délais d'attente très importants pour avoir des réponses.

Concernant les crédits pour l'emploi des plus démunis, nous sommes en plein débat actuellement sur le budget et au niveau national on constate un recul important entre 2007 et 2008 sur le programme accès et retour à l'emploi on constate sur tous les dispositifs gérés par le CNASEA, on a une diminution du budget de plus de 25 %. Pour les contrats d'avenir, il y a une diminution des crédits de 27 %. Pour le programme Initiative Emploi, une baisse de 33 %. Le contrat d'accompagnement vers l'emploi moins 18 %. Les crédits consacrés à la formation des jeunes sont supprimés. On constate une volonté de renvoyer aux collectivités locales des financements. C'est comme la carte judiciaire, ce sont les plus démunis qui auront à payer une nouvelle franchise sur l'aide juridictionnelle sur proposition de notre Président du Conseil général.

Au niveau local, on s'attend à un budget qui sera difficile mais il faudra qu'il affiche des priorités. Pour nous, élus de gauche, la priorité sera le retour à l'emploi et l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion.

Représentant d'une association de chômeurs : Je regrette le saucissonnage de la prise en charge selon les statuts. Je suis d'accord avec mon collègue de l'ASTRE pour les difficultés administratives et organisationnelles que l'on rencontre. On essaie de nous imposer des taux de placement. A quel moment demande-t-on aux associations d'approuver le PDI ? Par contre, rien ne nous empêche, nous, associations de nous réunir. Il faut que nous réunissions, grandes et petites associations pour travailler pour avoir une réflexion commune et peut-être même mutualiser un certain nombre de moyens afin d'être une force d'opposition mais aussi de propositions. Nous serons plus efficaces dans notre travail au quotidien.

Nelly HEUZÉ : Il y a d'un côté le Comité Départemental d'Insertion dans lequel siègent des élus (villes et Conseil général) et des associations. Il n'y a pas toutes les associations mais seulement certaines qui sont représentées. Puis de l'autre côté, il y a la commission du Conseil général où il n'y a que les élus, il n'y a pas de représentants des associations.

Christophe COUNIL : En matière d'organisation, si nous arrivons au pouvoir nous agirons différemment. Nous mettrons en place un vrai Comité Départemental réunissant l'ensemble des associations d'insertion et des élus pour

poser les problèmes, il faudra faire émerger des propositions qui au final seront validées par les élus. Nous pourrions faire un Plan Départemental d'Insertion qui réponde aux questions posées. Je suis étonné que personne n'ait soulevé le diagnostic réalisé par le Conseil général et intitulé « diagnostic de l'insertion en Sarthe ». Il nous a été adressé le mois dernier et on attend toujours le débat qui nous a été refusé en session. Ce document est très intéressant. On en retient que globalement il y a trop de chantiers d'insertion dans le département et qu'il faudra en faire disparaître et que l'on n'a pas assez d'entreprises d'insertion. Le Conseil général n'a pas débattu de ce document avec les associations et pas plus avec les élus.

Militant associatif : Et vous, que pensez-vous de ce document ?

Christophe COUNIL : Dans le document, il y a des choses très intéressantes. Il fait d'abord un état des lieux réel de ce qu'est l'insertion en Sarthe. Ensuite, il fait le constat qu'il y a trop de chantiers d'insertion en Sarthe, qu'il n'y a pas assez d'entreprises d'insertion. Qu'il y ait trop de chantiers, je ne suis pas d'accord car on parle même d'en créer d'autres. Si on en crée d'autres, c'est qu'il y a un public qui est apte à rentrer dans les chantiers. Par contre, on se rend compte qu'il y a des chantiers qui selon la valorisation de leur activité sont dans une situation financière difficile. Il faut voir aussi selon le public qu'ils reçoivent (personnes plus ou moins éloignées de l'emploi). Les chantiers ne sont pas tous à égalité, ils n'ont pas tous les mêmes difficultés. Il faut regarder les choses au cas par cas. C'est ce que fait le Conseil général en ce moment en faisant le tour de tous les chantiers.

Le second constat est de dire qu'il n'y a pas assez d'entreprises d'insertion dans le département. C'est une vérité car pour les personnes qui rentrent dans les chantiers d'insertion souvent la sortie positive se fait par l'entreprise d'insertion avant le passage en entreprise.

Au niveau départemental, il manque la mise en place de vrais parcours d'insertion. Il faut mettre en œuvre un projet global d'insertion.

Marietta KARAMANLI : En terme d'insertion, les contrats de professionnalisation sont un élément positif notamment pour les jeunes (- de 30 ans). Grâce à l'alternance, ils ont pu être embauchés par l'entreprise qui les a acceptés en formation. Le gouvernement va proposer la suppression de l'aide aux groupements d'employeurs. Cela va décourager les groupements d'employeurs qui s'étaient inscrits dans ce dispositif.

Militant associatif : En Sarthe, il y a eu des réunions par rapport aux chantiers et il y a une étude qui a été faite autour de cela. Maintenant, il n'y a plus de crédit. Ce que je souhaite, c'est qu'entre associations on soit un peu plus solidaire. Les associations doivent participer aux fédérations. Les élus, si vous êtes un jour au pouvoir, il faut que vous appliquiez la démocratie participative car actuellement il n'y en a pas sur ce sujet. Il ne faut pas réunir toutes les associations, je ne suis pas pour la démocratie directe qui est trop lourde à manier mais il y a la possibilité de faire venir les représentants des différentes fédérations. Il faut travailler en équipe et pas chacun dans son coin. Il y a le département mais il y a aussi les Pays (il faut une réflexion à ce niveau)

Nelly HEUZÉ : Lorsqu'ils disent qu'il y a trop de chantiers d'insertion c'est qu'ils font la moyenne nationale et ils se basent par rapport à cela.

Militant associatif : L'an dernier, nous étions inquiets par rapport à cela. On a réfléchi à des regroupements mais nous nous avons dit que l'initiative doit venir de nous, c'est nous qui vivons la réalité au quotidien. Ce n'est pas au département de dire vous ferez un chantier à tel endroit et pas à un autre.

Nelly HEUZÉ : La catégorie des artistes va bientôt être touchée par la précarité. Les budgets culturels sont divisés par 2 voir supprimés. Un artiste ne peut pas avoir un projet d'insertion par rapport à son art.

Elu d'un canton du Mans : Concernant la notion de chantier, c'est pas qu'il y a trop de chantiers mais il n'y a pas forcément la qualité correspondant aux besoins. Il faut mener une réflexion plus en amont au lieu de dire arrêtons de faire des chantiers. Il faut regarder par rapport aux besoins et par rapport au parcours d'insertion. Il faut mettre des moyens pour avoir des parcours cohérents et intéressants. Par exemple, nous sommes en train, dans le cadre d'une structure intermédiaire, de mettre en place des métiers d'aide à la personne. C'est un secteur qui se développe. Il n'y a pas de structures intermédiaires entre les chantiers et les entreprises qui embauchent. Il y a un problème de structures. Il ne faut pas que des structures de chantier qui risquent de ne pas déboucher sur de l'emploi réel. Concernant les commentaires de Christophe Counil sur les maisons de l'emploi, lors de la dernière session du Conseil général, je crois qu'il faudrait plus s'investir sur ce que l'on veut faire avec les outils que l'on a, avec les moyens dont on dispose et définir quelle politique on veut mettre en place. Lorsque l'on a des moyens, des possibilités, il faut savoir où on veut aller.

Par rapport à la notion des parcours, il y a des choses qui se font. Je pense aux PAIO, aux missions locales, c'est leur but de faire de l'accompagnement. Ce n'est peut être pas suffisant mais il faut aussi que les élus soient bien sur le terrain. Quelle est la place de l' élu dans ces structures ?

Christophe COUNIL : C'est le gros problème du Conseil général, nous avons des élus qui ne sont pas dans les structures. Ce sont les techniciens qui dirigent le Conseil général.

Retraité de la Poste : Comment les retraités du département vont-ils faire pour aller dans le bureau de poste qui n'existe plus. Il y avait 154 bureaux en Sarthe, il n'y en a plus que 92. Le montant des retraites avec l'application de la loi Fillon, ils perdent en moyenne 4 à 5 % tout en travaillant 2 ans de plus. Je suis membre du bureau des Voyageurs 72 et j'aimerais savoir quelle est la position des conseillers généraux de gauche sur les terrains familiaux des Gens du Voyage en zone naturelle et zone agricole ?

Christophe COUNIL : La solution est assez simple, il va falloir un jour permettre à ces personnes d'acheter des terrains à certains endroits et de s'y installer en toute légalité et de faire des terrains familiaux. Arnage a montré l'exemple en en faisant 2. Le Mans va se lancer d'ici peu.

En conclusion, tout ce qui a été dit ce soir va nourrir notre réflexion. Le projet que l'on proposera aux sarthois en mars tournera autour de 2 axes principaux :

- 1) la solidarité, à l'égard de ceux qui sont exclus et d'autres solidarités dans les territoires par exemple.
- 2) le développement durable et j'en profite pour vous inviter aux prochaines assises du 11 décembre à la Suze sur ce thème.